



DEMANDE DE CANDIDATURE

A l'organisation des Championnats de France de Cyclisme des Sapeurs-Pompiers

Les épreuves suivantes : (mettre une croix dans l'épreuve(s) retenue(s))

- l'épreuve du contre la montre et - l'épreuve de la course en ligne
 - l'épreuve du VTT

La demande de candidature à l'organisation doit être dûment complétée et envoyée à la Coordination Française de cyclisme des Sapeurs-pompiers (CFCSP) pour l'organisation du/des championnats (s) de France de cyclisme des Sapeurs-pompiers avant la visite technique éventuelle.

Comité d'organisation de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers :

Coordonnées de l'organisateur :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Tél. Portable : _____ Fax : _____

Adresse e-mail : _____ @ _____

(Très important pour les échanges entre la CFCSP et l'organisateur).

Je soussigné(e) _____ m'engage à organiser le/les championnat(s) de France de cyclisme des Sapeurs-Pompiers en 20__ dans le respect du cahier des charges N° 7 du 12 décembre 2017 à l'organisation des championnats de France de cyclisme des Sapeurs-pompiers.

Fait à _____ Le _____

Signature du Président du l'UDSP

le cachet

Coordination Française de Cyclisme des Sapeurs-Pompiers (CFCSP)
Agrément Jeunesse et des Sports : APS 78-1241 - DEEAPS 07810ET0099
Affiliation à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) - N° 12 78 240
Siège social : 12, rue Saulnier 78410 BOUAFLE (France)
Tél. 01.30.95.50.67 - 06.14.20.79.10
Martel.cocmef@orange.fr - www.cfcsp.fr
Blog: cfcsp-cicsp.over-blog.com - https://www.facebook.com/Cfcsp